



Ordonnance de télécom CRTC 2023-162

Version PDF

Références : 2023-102; 2023-79; 2023-100

Ottawa, le 29 mai 2023

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1179 Tarif des services spéciaux – Introduction du service Internet aux entreprises personnalisé à court terme	23 mars 2023	7 avril 2023
Saskatchewan Telecommunications	AMT 375 Tarif des services spéciaux – Retrait d'articles tarifaires	3 mars 2023	9 mai 2023
Saskatchewan Telecommunications	AMT 375A Tarif des services spéciaux – Retrait d'articles tarifaires	7 mars 2023	9 mai 2023
Télébec, Société en commandite	AMT 532 Tarif général – Introduction d'une fourchette de tarifs pour les inscriptions supplémentaires au service de résidence	16 mars 2023	3 avril 2023

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général